



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2025 - 2028



L'Education est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde

Nelson Mandela

V 9 24042025 1



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

SOMMAIRE

Préambule, Objectif du PEDT	pages 3-4
Durée, Périmètre du PEDT et COFIL	pages 5-6
Axes structurants et Valeurs socles partagées	page 7
Diagnostic	pages 8-15
Recensement des actions existantes	pages 16-18
Tableau récapitulatif	pages 19-23
Evaluation du PEDT	pages 24-26
PLAN MERCREDI	pages 27-32
Annexes	pages 33-34
- Grille tarifaire ACM	
- Plan Mercredi	
- Fiche Action n°1 Gouvernance	
- Fiche Action n°2 Citoyenneté	
- Fiche Action n°3 Accessibilité Petite Enfance	



V 9 24042025 2



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Préambule

M. Jean-Jacques Coulomb Maire de la Commune de Saint-Zacharie a signé en 2024 la Convention Territoriale Globale « Les Collines » - CTG - avec les Caisses d'Allocations Familiales du Var et des Bouches-du Rhône et les communes d'Auriol, Roquevaire, La Destrousse, La Bouilladisse, Peypin et Saint-Savournin.

Le PEDT est conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les besoins, les rythmes et les aspirations de chaque enfant ou adolescent.

Parmi les actions à conduire, elle a lancé le 23 septembre 2024 les travaux d'élaboration du PEDT – Projet Educatif de Territoire. Ces travaux au sein de groupes de travail ont été confiés à Mme Monique Pozzi Conseillère Municipale Déléguée à la Petite Enfance et Chargée de Coordination CTG.

Le PEDT rassemble ainsi l'ensemble des acteurs dans le domaine de l'éducation : ministère de l'Education Nationale, Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports – SDJES, la Caisse d'Allocations Familiales du Var, les Elus et l'ensemble des services municipaux, les représentants des parents d'élèves, les associations locales et départementales et les co-éducateurs.

L'objectif du PEDT

Il s'agit de mobiliser ainsi toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les temps scolaires et les activités proposées aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaire afin de permettre à chaque enfant d'accéder à un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Les objectifs sont en lien avec ceux de la CTG « Les Collines »

- Faire territoire,
- S'adapter aux besoins,
- Faire société



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

Cet objectif est décliné en objectifs opérationnels suivants :

- **objectif 1** : éduquer à la citoyenneté et au faire ensemble : promouvoir les valeurs de la République et le respect de la diversité, développer le sens de l'engagement et de la responsabilité chez les jeunes et encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie de leur communauté
- **objectif 2** : favoriser l'égal accès pour tous aux savoirs, à la culture et à la pratique sportive : inciter à la pratique régulière d'activités physiques variées pour tous les enfants, sensibiliser à l'importance du sport pour la santé et le bien-être et développer des compétences sociales et éthiques à travers le sport tel que l'esprit d'équipe..., faciliter l'accès à des activités culturelles diversifiées et encourager la créativité, valoriser le patrimoine local et sensibiliser à la diversité culturelle du monde, développer l'esprit critique et la curiosité intellectuelle par l'exposition à différentes formes d'art et de pensée.
- **objectif 3** : éduquer à la prévention de l'environnement : éduquer sur l'importance de la préservation de l'environnement et du développement durable, encourager des projets écologiques participatifs impliquant enfants et adultes, sensibiliser à l'impact des actions quotidiennes sur l'environnement local et global
- **objectif 4** : prendre en compte notamment la spécificité du public adolescent et promouvoir dès le plus jeune âge une alimentation équilibrée et des habitudes de vie saines, prévenir les comportements à risques et sensibiliser aux conséquences des addictions et favoriser l'accès à des informations de santé pertinentes et adaptées à l'âge de chaque enfant
- **objectif 5** : accompagner et aider l'enfant dans son développement psychique et cognitif : développer la confiance en soi dès le plus jeune âge, créer un environnement cohérent sécurisant et stimulant pour l'enfant sur l'ensemble de ses temps de vie, développer fortement la démarche partenariale en impliquant les Parents premiers éducateurs de leurs enfants, les familles.
- **objectif 6 Inclusion et Accessibilité des Enfants en Situation de Handicap** : développer des stratégies d'accueil inclusives dans toutes les structures éducatives et de loisirs concernées par le PEDT, afin de garantir une prise en compte adaptée et efficace des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Pour assurer la continuité éducative entre la maison, l'école et les activités périscolaires et extrascolaire, les familles seront associées lors de l'organisation de réunions d'information et de concertation régulières sur les actions menées et en incluant les journées portes ouvertes de l'Accueil Collectif de Mineurs. Les parents pourront également être associés à certains projets tels que la fête de fin d'année, le développement des actions de soutien à la parentalité.

La fluidité développée du lien entre l'école et le périscolaire par l'implication des enseignants des écoles maternelle et élémentaire permet également de mieux articuler les projets.

Les enfants à besoins éducatifs particuliers bénéficieront grâce au Projet Educatif de Territoire d'un maillage entre le milieu éducatif et le milieu médico-social afin de ne laisser aucun enfant sans accompagnement approprié.

De même, des partenariats avec la médiathèque locale, les clubs sportifs ou les associations culturelles permettent de diversifier les activités et de faire intervenir le cas échéant des animateurs spécialisés (artistes, entraîneurs sportifs, etc.) auprès des enfants.

Ces objectifs sont en cohérence avec les politiques publiques conduites au service des familles, de l'éducation et de la jeunesse par notre commune.

Durée du PEDT

Il s'étendra sur la période 2025-2028

Périmètre du PEDT

Le périmètre du PEDT est celui de la Commune de Saint-Zacharie.

Le Comité de Pilotage du Projet – COPIL

Composition

Le COPIL Présidé par le Maire est composé d'Elus délégués à la Petite Enfance, à la jeunesse, aux affaires scolaires ainsi que des principaux partenaires éducatifs de la commune :

- Le Préfet ou son représentant,
- Le Président du Conseil Départemental du Var ou son représentant,
- Les Services de la Protection Maternelle et Infantile,
- Le/la Responsable départemental (e)
- à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du département ou son représentant,
- Le Directeur de la Caf du Var ou son représentant,



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

- Le Président de l'association des Parents d'Elèves ou son représentant,
- Les Directrices des Ecoles Maternelle et Elémentaire
- Le Principal du collège
- La Direction de l'Accueil Collectif de Mineurs
- Le Parih 83 – Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap du Var
- Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume – Chargé de mission Education

Missions

- Permettre les échanges entre partenaires sur l'offre éducative afin d'en assurer la cohérence entre les différents dispositifs existants,
- Evaluer en continu le PEDT mis en œuvre par la Commune de Saint-Zacharie,
- Déterminer les priorités d'actions à mettre en œuvre sur la commune pour atteindre les objectifs de propositions partagées pour le développement de l'offre éducative et des services proposés aux familles

Tout avenant au présent PEDT en lien avec les objectifs précités pourra être réalisé.

Fréquence des réunions

Le COPIL se réunira 2 fois par an sauf nécessité apparente et sur un ordre du jour établi par l'Elue en charge de la coordination du PEDT.

Groupes de travail

Les groupes de travail se réuniront mensuellement sur un ordre du jour prédéterminé par la coordinatrice du PEDT et réuniront des Elus, des représentants de l'Education Nationale et du monde associatif en lien avec l'élaboration du PEDT.

Périmètre et public du Projet Educatif de Territoire :

La Commune de Saint-Zacharie située dans le Var et signataire de la Convention Territoriale Globale « Les Collines » avec les Caf du Var et des Bouches-du-Rhône.

L'objectif du PEDT est de mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets et les différentes activités proposées sur le territoire sur les temps scolaire et hors scolaire pour les jeunes de 0 à 18 ans. L'approche globale de la cohérence a été au cœur de la réflexion sur les choix des activités et actions entre les temps familiaux, scolaires et l'ensemble des temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques et culturels vécus en dehors de la famille en plaçant le jeune au cœur du projet.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

Axes structurants

- Construire un environnement éducatif épanouissant ;
- Accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leurs parcours ;
- Forger la citoyenneté.

En lien avec les axes de la politique jeunesse du Conseil Départemental du Var ainsi définie :

- Favoriser l'information des jeunes sur leurs droits, favoriser l'autonomie et la citoyenneté des jeunes, associer les jeunes à leur avenir et fédérer les acteurs de la jeunesse.
-

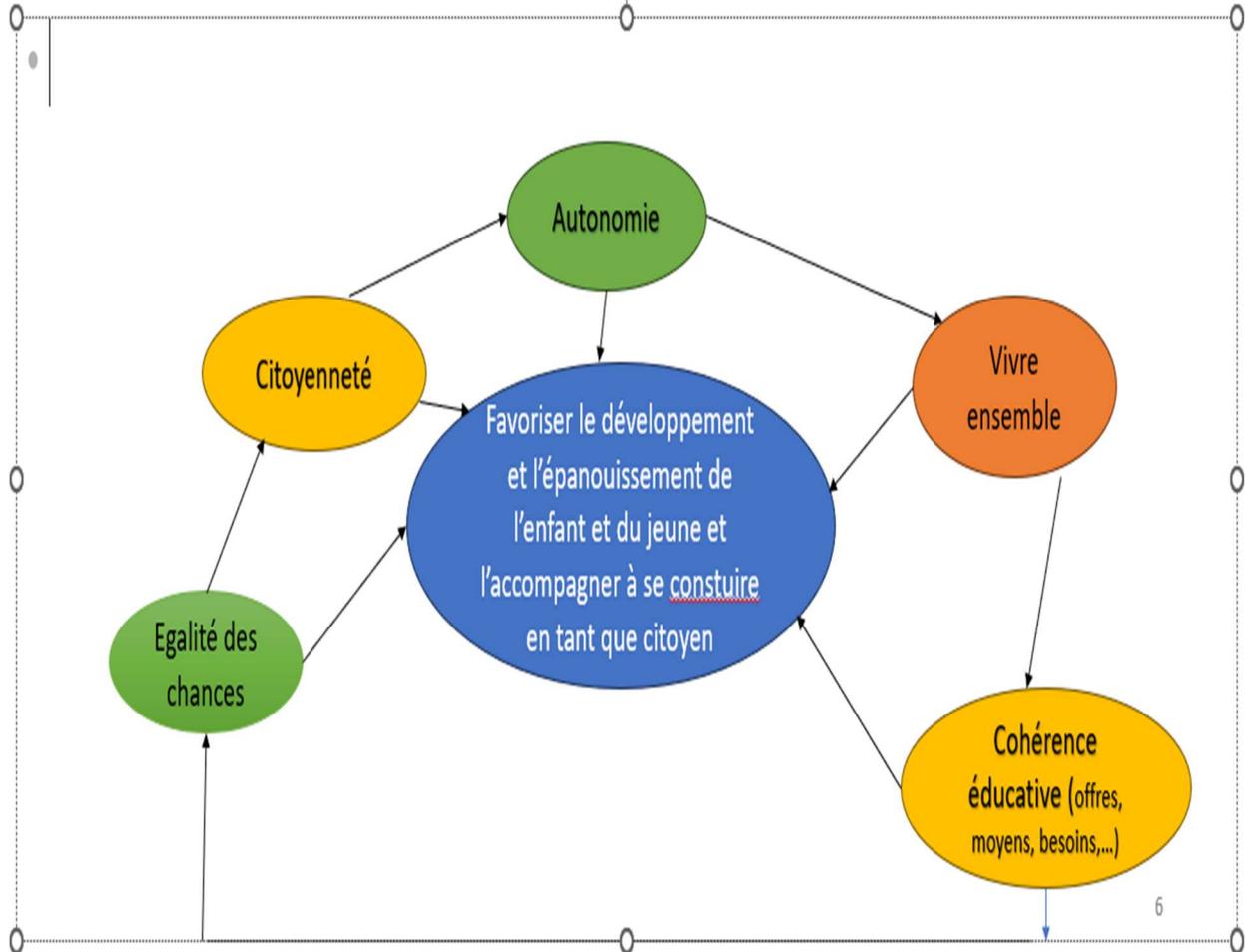
PROJET



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Valeurs socles partagées - motivation des acteurs





COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

DIAGNOSTIC

PROJET



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Diagnostic - Portrait du territoire

Population

6023 habitants en 2024, une population qui a augmenté de 14,45% entre 2015 et 2021

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	4 856	100,0	5 245	100,0	5 985	100,0
0 à 14 ans	897	18,5	955	18,2	1 093	18,3
15 à 29 ans	762	15,7	801	15,3	773	12,9
30 à 44 ans	916	18,9	1 006	19,2	1 161	19,4
45 à 59 ans	1 131	23,3	1 180	22,5	1 188	19,9
60 à 74 ans	718	14,8	859	16,4	1 163	19,4
75 ans ou plus	432	8,9	443	8,5	606	10,1



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

FAM T1 - Ménages selon leur composition 2021

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	2 003	100,0	2 221	100,0	2 562	100,0	4 841	5 348	5 856
Ménages d'une personne	500	25,0	584	26,3	780	30,5	500	584	780
Hommes seuls	201	10,0	205	9,2	266	10,4	201	205	266
Femmes seules	299	14,9	380	17,1	514	20,1	299	380	514
Autres ménages sans famille	39	2,0	39	1,8	25	1,0	79	83	49
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 464	73,1	1 598	71,9	1 757	68,6	4 263	4 681	5 027
Un couple sans enfant	590	29,5	692	31,1	767	29,9	1 204	1 447	1 579
Un couple avec enfant(s)	701	35,0	706	31,8	766	29,9	2 645	2 679	2 871
Une famille monoparentale	173	8,6	200	9,0	225	8,8	413	555	577

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

- Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024

	Population (%)
Actifs ayant un emploi	72,6
Chômeurs	6,5
Retraités	6,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	8,0
Autres inactifs	6,4

- EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégorie socioprofessionnelle	2010	dont actifs ayant un emploi	2015	dont actifs ayant un emploi	2021	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	2 389	2 169	2 586	2 255	2 755	2 548
dont						
<i>Agriculteurs exploitants</i>	8	8	19	19	0	0
<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	201	185	214	205	242	237



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Catégorie socioprofessionnelle	2010	dont actifs ayant un emploi	2015	dont actifs ayant un emploi	2021	dont actifs ayant un emploi
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	390	374	326	321	470	449
<i>Professions intermédiaires</i>	606	567	731	658	821	780
<i>Employés</i>	803	712	867	735	812	741
<i>Ouvriers</i>	358	323	385	317	395	340

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	219	291	228
Taux de chômage en %	9,3	11,2	8,2
Taux de chômage des 15 à 24 ans	26,2	29,1	20,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	7,1	9,1	6,7
Taux de chômage des 55 à 64 ans	10,1	10	

Transports et Mobilités

La Commune de Saint-Zacharie rattachée à la Métropole Aix-Marseille observe des déplacements réguliers en dehors du bassin de vie avec des axes routiers structurants mais saturés sur les grands axes Auriol, Roquevaire, La Bouilladisse et des déplacements motorisés en augmentation.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Infrastructures scolaires, périscolaires et extrascolaires 2024 :

1 Ecole Maternelle 202 élèves

1 Ecole Elémentaire 347 élèves

1 Collège 679 élèves répartis ainsi en 25 divisions :

- 3^{ème} 163 élèves 6 divisions
- 4^{ème} 173 élèves 6 divisions
- 5^{ème} 161 élèves 6 divisions
- 6^{ème} 182 élèves 7 divisions

Ces établissements scolaires sont rattachés à l'Académie de Nice.

Conventions de Délégations de Service Public concernant la Crèche, le Relais Petite Enfance, la ludothèque et l'Accueil Collectif de Mineurs – ACM

- Nombre d'enfants et jeunes inscrits sur 2024 : 466 tous secteurs confondus (295 inscrits sur l'ACM, 360 sur le PERISCOLAIRE, 62 sur l'ESPACE JEUNES)

- Nombre de familles concernées sur 2024 : 222 sur l'ACM

273 sur le PERISCOLAIRE
52 sur L'ESPACE JEUNES

PERIODE	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL	
ACM MERCREDIS 3-11ans	88	
PERISCOLAIRE MATIN 3-11 ans	86	
PERISCOLAIRE SOIR 3-11 ans	110	
ACM PETITES VACANCES (Hiver, Printemps, Automne) 3-11 ans	80	
ACM JUILLET 3-11 ans	100	
ACM AOUT 3-11 ans	80	
ESPACE JEUNES 11-17 ans	24	



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Au 1^{er} janvier 2025 le nouveau délégataire de Service Public est l'ODEL Var pour l'ACM, le périscolaire et l'Espace Jeunes.

FOCUS Actions de soutien à la Parentalité mises en œuvre par la Commune de Saint-Zacharie

Les Cafés des Parents, temps de convivialité et de partage permettant aux parents d'échanger autour des questions relatives à la parentalité, de partager leurs réflexions, leurs interrogations, ... dans un cadre sécurisant respectant les principes de non-discrimination et de non-jugement, de confidentialité, d'empathie et de respect de la parole de chacun.

La Commune participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance avec un focus en 2024 sur les actions de prévention poursuivies également au travers de « Temps Santé ».

Il est à noter des actions de prévention nombreuses dont les actions de sensibilisation aux Premiers Secours pour les parents de nourrissons et de jeunes enfants des actions telles que la « Quinzaine des familles » Var sont en réflexion.

Une convention et de nombreuses actions Unicef sont développées pour la connaissance et la valorisation des droits de l'enfant au travers de la mise en œuvre des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 que ce soit en termes de droit à la citoyenneté, à l'éducation, à la santé...

Citoyenneté -Sports – Santé – Culture – Environnement :

Un tissu associatif de Clubs de sports très développé sur la commune avec un accueil de loisirs qui facilite l'accès à tous les sports. Une éducation au développement durable importante est bien repérée. La Commune de Saint-Zacharie dispose d'une vie associative riche composée de très nombreuses associations sportives, culturelles et à vocation sociale.

Afin de permettre à chaque enfant / chaque jeune de pratiquer entre autres le sport de son choix, l'ACM Odel Var accompagne notamment les mercredis, les enfants et jeunes aux différents temps d'apprentissage des associations sportives et culturelles de la commune.

Une offre médicale très présente (non exhaustive) avec un Centre de Santé Provence -Pôle Mères Enfants permettant l'accès aux soins. D'autres professionnels de santé et paramédicaux également présents tels que généraliste, Infirmiers, Psychologue, Chirugiens-dentistes, Masseurs Kinésithérapeutes, Podologue, Pharmacie, Laboratoire. Des réseaux tels que, la CPTS Pays d'Aubagne et de l'Etoile, le Collectif Santé-Jeunes et deux ESMS Etablissements Sociaux et médicosociaux plus locaux intervenant auprès des Familles pour tous les âges et tous publics sont très présents.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

PEDT - les activités concernées : l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant :

- Les temps scolaires et les pauses méridiennes
- Ateliers de découvertes artistiques, sportives et culturelles avec l'importance de l'éducation à l'Art
- Accompagnement à la scolarité
- L'écocitoyenneté
- Accueil de loisirs périscolaires
- Activités extrascolaires

PROJET



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

RECENSEMENT DES ACTIONS EXISTANTES

V 9 24042025 17



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

- Accueil du matin

L'accueil du matin de 7h25 à 8h25 se déroule dans une ambiance calme et rassurante, favorisant une transition douce entre la maison et l'école. Les enfants sont accueillis par des animateurs qualifiés, dans un espace aménagé pour les jeux symboliques, les lectures d'histoires, les puzzles ou les petites activités manuelles. L'objectif est de permettre à chaque enfant d'arriver à son rythme, d'établir un lien de confiance avec les encadrants et de préparer sereinement sa journée scolaire. Ce temps est également propice à l'échange avec les familles. Ce temps permet aux enfants de retrouver leurs camarades, de commencer leur journée dans un cadre structuré mais détendu, et de favoriser leur bien-être émotionnel. Les animateurs veillent à instaurer un climat propice à la concentration et à la socialisation.

- La pause méridienne

Le temps méridien est un moment central dans la journée des enfants. À Saint-Zacharie, il s'inscrit dans une dynamique éducative claire : il s'agit de proposer aux enfants des activités complémentaires à l'école, en lien avec les valeurs du PEDT. Encadrés par les agents du restaurant scolaire et des animateurs, les enfants participent à des animations éducatives autour de la citoyenneté, de la culture, de la prévention santé, de l'Unicef ou de l'environnement. La médiathèque municipale est partenaire régulière, tout comme certaines associations locales. Ce temps est l'occasion d'apprendre autrement, dans une logique de plaisir et de vivre ensemble. Ces temps pouvant générer fatigue et agacement/ énervement pour les enfants, la Commune de Saint-Zacharie veut en faire un temps éducatif formalisé pour les élèves des classes élémentaires les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Les agents des restaurants scolaires et de la médiathèque de la commune fortement impliqués sont acteurs de ces dispositifs. 80% des élèves de l'Unicef présents au temps méridien.

Accueil du soir

En fin de journée, les enfants de maternelle sont accueillis dans un cadre sécurisant et adapté à leur fatigue. Le temps débute par un goûter équilibré, suivi d'un moment de calme ou de repos si besoin. Les activités proposées sont de type libre ou semi-dirigé : jeux d'imitation, histoires racontées, jeux de construction, ateliers sensoriels. L'objectif est d'accompagner l'enfant vers une fin de journée apaisée, dans un rythme respectueux de son âge et de son état de fatigue. Pour les enfants de l'école élémentaire un temps dédié à l'accompagnement aux devoirs est conseillé et les enfants peuvent également participer à un temps d'activité ludique, d'activité créative... Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation coordonnée avec les enseignants et les familles. Ce temps est conçu pour valoriser l'autonomie, la coopération et la créativité.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Accueil Espace Jeunes

Un lieu dédié aux adolescents, offrant des activités variées comme des ateliers créatifs, des sorties culturelles et sportives et des moments d'échanges pour favoriser la socialisation et l'engagement citoyen. Les adolescents sont accueillis dans un lieu dédié et convivial. Des animateurs les accompagnent dans leurs projets personnels ou collectifs : création artistique, citoyenneté, sport, culture, organisation d'événements. Ce temps libre encadré permet l'écoute, l'échange, l'engagement et favorise la construction de l'autonomie. Les jeunes peuvent également y faire leurs devoirs, préparer un projet associatif ou simplement se retrouver entre pairs.

PROJET



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2025 - 2028

TABLEAU RECAPITULATIF



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Actions temps scolaire	Actions hors temps scolaire	Actions de formation des Agents territoriaux
Programme PHARE : lutte contre le harcèlement scolaire		Inclusion
Ecole Maternelle :	Association des Parents d'élèves : poursuite des interventions d'un apiculteur valorisation de son métier et importance des abeilles par l'équipe de l'association des Parents d'élèves	
Ecole Elémentaire : - Intervention de pompiers bénévoles pour les classes de CP sur la thématique de la prévention des accidents domestiques - Pour les CM2 initiation aux gestes qui sauvent	Ecole Elémentaire : - Accompagnement aux devoirs avec 2 bénévoles de l'association des Parents d'élèves	Formation PSC1 pour les enseignants et agents territoriaux +
Collège des 16 Fontaines	Participation de l'association des Parents d'Elèves à l'élaboration et la tenue du Forum des Métiers	
Safer Internet Day Collège des 16 Fontaines	UNICEF : Safer internet Day, Uniday, Santé, Journée de l'Eau, Semaine internationale des Droits de l'Enfant,	Numérique
Fête de la Science	UNICEF Ateliers mensuels organisés par la Commune de Saint-Zacharie	
Election Conseil Municipal des Jeunes + Commission Associations	Actions de citoyenneté - Conseil Municipal des Jeunes : - L'engagement- - La laïcité et les valeurs de la République Participation aux commémorations : cérémonies nationales	
	Médiathèque : - prix littérature Jeunesse UNICEF- - printemps des Poètes - ateliers préparatoires Fête de la Science et sensibilisation au développement durable - sensibilisation à l'égalité de genre	



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

	<p>Sensibilisation / Formation des équipes de toute structure accueillant les 0-18 ans sur la Commune à l'inclusion des enfants et adolescents porteur de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> - ALSH : Formation de l'équipe à l'inclusion des enfants porteurs de handicap par le PARH 13 dans le cadre de la CTG des Collines, puis participation au plan de formation « Loisirs et Inclusion » subventionné par la CAF du Var et coordonné par le PARIH 83 - EAJE : Suivi des équipes de la formation sur 2 jours « Accueillir un enfant en situation de handicap en EAJE » subventionnée par la CAF du Var 	
	<p>ACM : sensibilisation à l'égalité de genre pour les stagiaires BAF initiation et perfectionnement</p>	<p>CTG – Les Collines :formation des personnels de Direction et d'Animation au repérage des situations de Handicap et à leur accompagnement Les Francas 13-Parih13</p>
	<p>ACM : actions de prévention santé – SISM + Centre de Santé Provence + Collectif Santé Jeunes + Addictions Méditerranée</p>	
	<p>ACM voyages en extra-scolaire</p>	
	<p>ACM temps de sensibilisation à l'Egalité de Genre pour les stagiaires BAFA initiation et BAFA Approfondissement</p>	
	<p>ACM temps de sensibilisation et d'échanges dans la cadre du développement durable et des Semaines d'information Santé Mentale SISM</p>	
	<p>La crèche la Ribambelle, le RPE et la ludothèque sont animées par une volonté de s'inscrire dans le paysage culturel local en accueillant tous les enfants et leur famille ainsi qu'en favorisant et soutenant l'accueil inclusif</p>	



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

	<p>dans l'ensemble de nos actions. Nos actions concernent les 0-6 ans. Depuis plusieurs années nous avons inscrit l'art et la culture dans notre projet institutionnel, bien en amont des obligations réglementaires du décret d'août 2021. La santé culturelle est un enjeu fondamental qui s'incarne par plusieurs actions concrètes</p> <p>Axe artistique et culturel</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation des personnels à l'art et la culture- Accueil d'œuvres en résidence par le biais d'une convention entre la Nouvelle Vague Créative et le FRAC SUD <p>Nous avons accueilli :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'Ane bleu de Stephen Wilks- le sac Métamorphose et ses 5 protocoles artistiques (frères TURPIN, Claude CLOSKI, Marie-Ange GUILLEMINOT, Michel BLASI)- des Livres et des formes (livres d'artistes)- les tapis de voyage d'Adrien VISCOVI, œuvre spécialement créée pour nos structures. <p>-Participation au projet Noir : Création d'une œuvre théâtre de lumières avec la plasticienne Elodie Moirenc (personnel en création et accueil et exploitation de l'œuvre)</p> <ul style="list-style-type: none">- Accueil d'artistes en résidence et participation au projet LEA Laboratoire d'Expérimentation Artistique, seules 2 structures dans le VAR ! immersion d'une semaine dans la crèche la Ribambelle de 5 artistes chanteuses, chorégraphes, plasticiens dans le quotidien de la crèche au sein de nos services.	
--	--	--



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

	<p>- Axe partenarial et culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation active à la vie de la commune et collaboration sur les événements Bébé Zach et Zach à dit, partir en livres ... - Implication de la crèche, du RPE et de la LUDO dans tous les projets UNICEF, en étant force de proposition et actrices. - Volonté partenariale avec les acteurs de la commune (centre de santé mère-enfant, écoles, médiathèque : cette dernière intervient à la crèche et auprès des assistantes maternelles) - Mise en place d'ateliers parents enfants à thème, au moins une fois par mois sur un temps ludothèque du mardi après-midi (concerne les 0- 6 ans) 	
PNR : Dispositif scolaire à l'école du Parc du niveau CP au CM2 –éducation au territoire (patrimoines naturels, culturels, paysagers)		Accompagnement et formation à la demande des professeurs du premier degré sur le territoire du Parc (échelle = circonscription du 1 ^{er} degré)
Accueil de stagiaires niveau collège au siège du Parc à Plan d'Aups Sainte-Baume		
		Parc inscrit au plan académique de formation de l'Académie de Nice – formations proposées aux enseignants du second degré (échelle : académique)
		Ensemble d'outils et de ressources pédagogiques à disposition des enseignants & partenaires à retrouver sur l'espace éducation du Parc : https://www.pnr-saintebaume.fr/espace-education/



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

EVALUATION DU P E D T

V 9 24042025 25



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

Evaluation du Projet Educatif de Territoire

- **Définition des indicateurs de réussite**
 - **Quantitatifs** : nombre d'enfants participants, taux de fréquentation des activités, nombre d'activités proposées, etc.
 - **Qualitatifs** : satisfaction des participants, amélioration des compétences sociales et scolaires des enfants, impact sur la communauté.
- **Collecte des données**
 - **Enquêtes de satisfaction** : distribuer des enquêtes aux parents, aux enfants et au personnel éducatif pour recueillir des retours sur la qualité et l'impact des activités.
 - **Observations directes** : utiliser des observations régulières par les animateurs et les enseignants pour noter les progrès et les comportements des enfants dans diverses situations éducatives.
 - **Entretiens** : mener des entretiens avec les parties prenantes clés (parents, éducateurs, partenaires locaux) pour obtenir des retours détaillés sur les aspects spécifiques du projet.
- **Réunions d'évaluation**
 - **Réunions internes** : organiser des réunions périodiques avec l'équipe du PEDT pour discuter des progrès, des points à améliorer et des ajustements nécessaires en fonction des données collectées.
 - **Réunions avec les partenaires** : Inclure les partenaires éducatifs et financiers dans certaines réunions d'évaluation afin de bénéficier de leurs perspectives extérieures.
- **Analyse des résultats**
 - **Analyse quantitative** : évaluer les données quantitatives recueillies à l'aide de statistiques pour identifier les tendances, les réussites et les domaines à améliorer.
 - **Analyse qualitative** : examiner les retours qualitatifs pour une meilleure compréhension de l'expérience des participants et l'impact émotionnel et social du projet.
- **Rapports de bilan**
 - **Rédaction de rapports** : compiler les informations collectées et les analyses dans un rapport de bilan qui documente les résultats, les succès, les défis et les leçons apprises.
 - **Présentation aux parties prenantes** : présenter le rapport lors d'une réunion avec toutes les parties prenantes, y compris les financeurs et les autorités locales, pour discuter des résultats et des futures directions.
- **Planification des ajustements**
 - **Identification des ajustements** : déterminer les ajustements nécessaires en fonction des résultats du bilan pour améliorer les activités futures.
 - **Plan d'action** : élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des ajustements identifiés, avec des échéances et des responsables clairement définis.
-



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

- **Suivi continu**
 - **Mise en place d'un suivi** : assurer un suivi régulier (périodicité bimestrielle) des changements mis en place pour évaluer leur efficacité et faire des ajustements supplémentaires si nécessaire.

PROJET



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2025 - 2028

LE PLAN MERCREDI

V 9 24042025 28



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Le Plan Mercredi s'inscrit en cohérence avec le projet de l'Ecole Elémentaire Paul Cézanne de la commune de Saint-Zacharie

Rappel des ambitions du projet d'école :

- **Ambition n°1** : permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager (un enjeu pour la citoyenneté de demain)
- **Ambition n°2** : Permettre à chaque élève de construire son avenir (une stratégie de réussite)
- **Ambition n°3** : favoriser l'équité territoriale (une volonté de justice sociale)
- **Ambition n°4** : Favoriser le développement professionnel de tous les personnels

Dans le cadre du « Plan Mercredi », il est intégré au projet pédagogique de l'ACM et de l'Espace Jeunes une démarche complémentaire aux ambitions du projet d'école. Cette complémentarité repose sur plusieurs aspects : d'une part, la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ACM à travers des valeurs partagées avec le projet d'école et des activités menées spécifiquement au sein de l'ACM d'autre part, la réalisation d'actions communes ou complémentaires en coopération avec les enseignants.

Favoriser par l'échange, la communication, la vie en collectivité, le fait que l'enfant se positionne au sein du groupe dans le respect et l'écoute des autres par :

- **le développement des compétences psychosociales** : les enfants doivent apprendre à gérer leurs émotions, à résoudre les conflits, à prendre des décisions et à s'affirmer ;
- **le développement de l'autonomie** : les enfants doivent continuer à apprendre à se prendre en charge, à prendre soin d'eux et à faire des choix ;
- **le développement de la socialisation** : les enfants doivent apprendre à coopérer avec les autres, à respecter les règles et à vivre en collectivité ;
- **le développement de la créativité** : les enfants doivent pouvoir exprimer leur imagination et leur créativité à travers des activités artistiques, musicales, manuelles, etc...
- **le développement de la curiosité** : les enfants doivent être encouragés à exprimer leur environnement ;
- **le développement de l'estime de soi** : les enfants doivent se sentir aimés valorisés et capables à poser des questions et à apprendre de nouvelles choses.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

ELEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACM INTEGRANT LES AMBITIONS DU PROJET D'ECOLE

Cohérence avec les ambitions n° 1 et 2 du projet d'école :

L'objectif de la vie quotidienne au sein de l'ACM et du Périscolaire est de veiller à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant son individualité et souligner le rôle essentiel d'une attitude bienveillante, adaptée et exemplaire de la part des adultes encadrants :

- assurer la sécurité physique et morale de l'enfant hygiène, nourriture et sommeil ;
- enrichir l'environnement afin de répondre aux différents stades de développement de l'enfant (jeux fonctionnels, d'initiation, de règles)
- intégrer la notion de plaisir dans les activités, découvertes, partage, réussite, vivre des moments de bonheur ;
- favoriser l'ouverture sur l'extérieur et les autres ;
- permettre de penser, d'agir, de choisir, de s'exprimer ;
- favoriser et diversifier les échanges ;
- développer la curiosité ;
- permettre l'acquisition de connaissances par l'expérimentation ;
- nourrir et favoriser toutes les formes d'expression ;
- créer un climat de sécurité affectives (en particulier pour les tout-petits)

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'ACM VISANT A FAVORISER UNE COMPREHENSION APPROFONDIE ET UNE GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL EN ENCOURAGEANT LES ENFANTS ET LES JEUNES A DEVELOPPER DES ATTITUDES REPECTUEUSES ET DES PRATIQUES DURABLES

- La connaissance de l'environnement doit permettre la transformation des attitudes, des comportements ainsi que la prise de conscience d'une responsabilité individuelle et collective dans la préservation et l'évolution de l'environnement.
- Le développement durable repose sur 3 piliers : la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité environnementale et selon 2 concepts le besoin et l'idée des limites que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

COEDUCATION – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES VISANT A INTEGRER LE PROJET DE L’ACM DANS UNE DYNAMIQUE FAVORISANT LA COHABITATION ET LES INTERACTIONS HARMONIESES ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS, ENFANTS, JEUNES OU ENCADRANTS, TOUT EN PROMOUVANT LE RESPECT MUTUEL, LA COOPERATION ET LA SOLIDARITE AU SEIN DE L’ACM.

- **Renforcement des liens éducatifs** par une coopération étroite entre les familles, les animateurs et les enfants, créant un environnement cohérent et harmonieux pour le développement de l’enfant ;
- **Partage des responsabilités** : la coéducation permet de répartir les rôles entre les différents acteurs éducatifs, renforçant ainsi le sentiment d’implication et de soutien mutuel ;
- **Développement global de l’enfant** : en combinant les approches éducatives des familles et des professionnels elles contribuent à un accompagnement plus complet et adapté aux besoins de chaque enfant ;
- **Amélioration de la communication** : la coéducation instaure un climat de confiance et de transparence entre les parents et les équipes éducatives, facilitant ainsi la résolution d’éventuels défis.

MISE EN ŒUVRE

Nous souhaitons mettre en œuvre cette dynamique à travers les actions suivantes :

- **Aligner les projets sur les objectifs du PEDT** de la commune en intégrant des ateliers pédagogiques qui favorisent l’épanouissement culturel, la citoyenneté, le civisme et la créativité des enfants et des jeunes ;
- Organiser des réunions de **concertation** en créant des projets tels que des ateliers intergénérationnels et des événements culturels impliquant les jeunes et leurs familles ;
- **Impliquer les familles** dans l’organisation et l’animation des actions de l’Espace Jeunes et des accueils de loisirs ;
- **Faciliter le partage d’information** avec des outils numériques et des carnets adaptés aux besoins locaux ;
- **Ouvrir régulièrement les structures** éducatives et leurs activités au public lors de journées portes ouvertes ;



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

- **Intégrer des valeurs locales** comme le respect de l'environnement, la solidarité et les traditions dans les projets éducatifs ;
- **Renforcer la coopération** entre les services éducatifs, culturels et sportifs pour garantir une approche cohérente et enrichissante

La mise en œuvre d'actions concrètes au sein de l'ACM s'effectue en cohérence avec les ambitions du projet d'école, en favorisant des activités complémentaires et collaboratives qui renforcent les valeurs éducatives communes et permettent une synergie entre les 2 projets.

ATELIERS ARTISTIQUES COLLABORATIFS

- **à l'école** : les élèves explorent une thématique artistique par exemple « Les couleurs de la nature » avec leurs enseignants et créent des dessins ou peintures en classe.
- **au centre de loisirs** : les enfants approfondissent la même thématique en réalisant des projets collectifs comme des fresques murales ou des sculptures permettant ainsi de prolonger et diversifier l'expression artistique

PROJETS EDUCATIFS AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- **à l'école** : les enseignants abordent des notions liées au développement durable (exemple le recyclage ou la préservation de l'eau) à travers des cours ou des ateliers pédagogiques.
- **au centre de loisirs** : les animateurs mettent en pratique ces notions en organisant des activités comme la création d'objets en matériaux recyclés ou des actions de nettoyage de l'environnement local

ACTIVITES SPORTIVES ET MOTRICES

- **à l'école** : organisation d'initiation à des disciplines sportives (exemple basket Ball, athlétisme) durant les cours d'éducation physique.
- **au centre de loisirs** : organisation de tournois sportifs ou jeux collectifs en utilisant les compétences acquises à l'école dans une dynamique plus ludique

DECOUVERTE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

- **à l'école** : les élèves travaillent sur un projet de découverte du patrimoine local, par exemple en recherchant des informations sur des monuments ou traditions régionales.
- **au centre de loisirs** : les enfants participent à des sorties ou visites guidées pour découvrir ces lieux en pratique, avec des activités créatives comme des carnets de voyage ou des petits spectacles retraçant l'histoire locale



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025 - 2028

COOPERATION MATERIELLE

- **Partage des ressources éducatives** : l'école et l'ACM peuvent mutualiser certains équipements pédagogiques, tels que matériels sportifs, outils créatifs (peinture, papier, ...) ou jeux éducatifs pour enrichir leurs activités respectives.
- **Utilisation commune des locaux** : lorsque cela est possible, les salles de l'école (salle polyvalente, bibliothèque, espaces extérieurs) peuvent être mis à disposition pour les animations organisées par l'ACM.
- **Création de supports communs** : par exemple, développer des affiches ou des panneaux éducatifs en lien avec les projets partagés (exemple développement durable, inclusion sociale).

COOPERATION AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

- **Interventions croisées** : les animateurs peuvent intervenir auprès de l'enseignant en classe pour animer des ateliers spécifiques (exemple activités sportives sensibilisation à des thématiques comme le respect ou l'environnement), tandis que les enseignants peuvent coopérer avec l'ACM pour l'évolution des projets pédagogiques.
- **Formation et échanges d'expertise** : organisation de rencontres entre enseignants et animateurs pour partager des techniques pédagogiques et coordonner les actions.
- **Soutien aux projets communs** : les animateurs peuvent accompagner les enseignants dans des sorties scolaires ou des événements spéciaux en apportant un soutien logistique et éducatif.

COHERENCE AVEC LES AMBITIONS n°4 DU PROJET D'ECOLE

FORMATION DES EQUIPES

L'ODEL propose régulièrement des formations BAFA, CPJEPS et BPJEPS. Ces sessions incluent une sensibilisation à l'inclusion, une grande cause nationale dédiée aux enfants ainsi qu'à l'intégration de projets adaptés au contexte local.

Le contenu de la formation est modulé en fonction des compétences ciblées par chaque diplôme.



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
2025 - 2028

ANNEXES



COMMUNE SAINT-ZACHARIE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 - 2028

Annexe 1 : Grille tarifaire ACM

Annexe 2 : Plan Mercredi

Annexe 3 : Fiche Action n°1 : Thématique Gouvernance

Annexe 4 : Fiche Action n°2 : Thématique Citoyenneté

Annexe 5 : Fiche Action n°3 : Thématique Accessibilité Petite Enfance

PROJET